



Communiqué de presse

Paris le 5 mai 2020

Des masques !!!!!

Les généralistes vont jouer un rôle central dans la recherche des patients atteints du covid19 et leurs contacts et vont examiner la majorité des patients.

L'UFML S remarque que :

1. Les pharmaciens ont le droit de vendre des masques sur leur stock personnel.
2. Les dotations d'état pour les médecins passent à 24 masques par semaine, mais toujours pas de FFP2 . Le «si disponible» reste la règle.
3. De nouvelles professions du soin accèdent aux masques.
4. Les FFP2 sont toujours réservés aux gestes invasifs et à la kinésithérapie respiratoire...
5. Les patients diagnostiqués Covid19 pourront obtenir un masque sur prescription médicale et sur présentation d'un test RT PCR positifs.

L'UFMLS le rappelle depuis le début de la crise : les médecins généralistes sont amenés à examiner les cas les moins symptomatiques comme les plus symptomatiques. Ce sont eux qui prennent en collaboration avec leurs consœurs et confrères hospitaliers la décision d'hospitaliser les patients lorsque leur état le nécessite.

L'UFMLS le dit avec la plus grande gravité : nous ne revivrons pas les situations passées où les médecins de villes munies d'un simple masque chirurgical voyaient arriver des ambulanciers sous contrat avec le SAMU bénéficiant de protections totales et de masques FFP2 pour prendre en charge le patient qu'ils hospitalisaient.

L'UFMLS demande à ce que les généralistes, du fait de leur rôle en «premier rideau», soient munis de masques FFP2 seuls à même de les protéger face à une affection dont une des voies de transmission semble être l'aérosolisation comme l'ont dit le conseil scientifique, et notre ministre Olivier Veran le 13 mars 2020.

Pour les patients diagnostiqués Covid19 + l'UFMLS s'étonne que la remise de masques chirurgicaux soit liée à leur présentation d'un test RT PCR positif alors que celui-ci présente un taux de faux négatifs non négligeable et demande que le diagnostic basé sur l'expertise du médecin généraliste suffise.

L'UFMLS le rappelle le test RT PCR est un test de dépistage et non un test de diagnostic.

L'UFMLS demande au Ministère de la Santé de fournir dans les plus brefs délais les moyens de protections adaptés aux soignants du premier rideau.

Relations presse :

Laurent Payet /Sarah Bonoron / Langage et Projets Conseils
laurent@lp-conseils.com / sarah@lp-conseils.com/ 01 53 26 42 10 / 06 89 95 48 87

UFML syndicat : le syndicat de l'union française pour une médecine libre